

# REUNION DU JEUDI 22 OCTOBRE 2015

Convocation du 15 octobre 2015

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2015.
2. Demande de subvention exceptionnelle pour projet pédagogique de l'école élémentaire.
3. Proposition de départ en classe de neige à LANS EN VERCORS.
4. Convention avec le SIRIS EMS pour le transport périscolaire 2015-2016
5. Proposition de modification du mandat de vente du logement n° 1 de l'ancienne gendarmerie.
6. Proposition de décision modificative n ° 3 du budget communal.
7. Proposition de mises en non-valeur sur le budget communal.
8. Proposition d'aménagement de sécurité Rue de la Gervaise et Rue des Tirelles.
9. Affaires diverses

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, N.MATHURIN, P.COLMAN, E.DENIAU, C.LOISEAU, C.BARBIER, I.PROSSER, M.DELARUE.

Absents représentés : V.GOUEFFON par G.LEGRAND, C.DEGUIL par C.BARBIER, C.LORENTZ par E.DENIAU, S.BOUDIN par JC.BOUDIN, JC.MALFOY par B.TARRON, P.THAUREAUX DE LEVARE par I.PROSSER.

Absents excusés : P.LABRUNE, C.BURGOT, K.LE GOVIC

Secrétaire de séance : I.PROSSER

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Proposition de convention du centre aquatique de Pithiviers
- Proposition de Mise en non-valeur sur le budget de l'Eau
- Subventions complémentaires aux associations

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **Subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école élémentaire pour le projet pédagogique sur le loup**

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet pédagogique de l'école élémentaire sur le thème du loup, présenté lors du dernier conseil d'école. Ce projet est élaboré avec l'atelier Bouts de cartoon et l'Association l'Antre-loup de PITHIVIERS LE VIEIL. L'objectif est de réaliser des objets et d'en faire un film d'animation. Le cout de ce projet est de 4 965 € et le montage financier associe la coopérative scolaire, les Amis des Ecoles et la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de financer ce projet à hauteur de 3 000 €.

1 500 € seront versés à la coopérative scolaire dès cette année afin de permettre le démarrage du projet, le complément sera alloué sur le budget 2016. Ces dépenses seront inscrites à l'article 6574 pour le compte de la coopérative scolaire de l'école élémentaire.

### **Participation communale à la classe de neige de LANS EN VERCORS du 7 au 17 mars 2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de départ en classe d'Environnement Neige des classes de CM1 et CM2. Le séjour est organisé par les œuvres universitaires du Loiret, sur une durée de 10 jours, et pour un montant de 710,00 € par enfant. Une subvention est accordée par le Conseil Général à hauteur de 137,50 € par élève, ce qui ramène le coût du séjour à 572,50 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de participer au financement de la classe de neige 2016, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 286,25 € par élève, arrondi à 286,50 €.

La somme nécessaire au départ de tous les enfants de CM1 et CM2, soit 51 enfants pour un montant de 14 611,50 €, ainsi que la cotisation aux œuvres universitaires d'un montant de 15 €, seront inscrites au budget primitif 2016 de la Commune, à l'article 6288, ainsi que la somme de 300 € correspondant à l'indemnité des deux instituteurs, à l'article 6218.

Deux classes partant en 2016, il n'y aura pas de classes de neige en 2017.

### **Convention de transport avec le SIRIS EMS pour l'année scolaire 2015-2016**

Le Conseil Municipal accepte la proposition du SIRIS EMS (ESCRENNES-MAREAU-SANTEAU) pour assurer le transport des enfants pendant l'année scolaire 2015-2016, afin de se rendre à la piscine ou autres sorties pédagogiques éventuelles. Le coût s'élève à 2,15 € / kilomètre.

### **Convention avec la Communauté du Cœur du Pithiverais**

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attribution d'un créneau piscine au centre aquatique de PITHIVIERS pour une classe de l'école élémentaire, les lundis matin du 18 avril 2016 au 13 juin 2016, de 10 h 20 à 11 h 00.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention à signer avec la Communauté de Communes du Cœur du Pithiverais pour la mise à disposition du Centre aquatique au profit de l'école élémentaire de CHILLEURS AUX BOIS. Le cout s'élève à 37,80 € par séance.

### **Mandat de vente avec l'Agence Guy HOQUET**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition de contrat d'exclusivité déposé par l'agence immobilière Guy HOQUET pour la vente du logement n° 1 de type F4 de l'ancienne Gendarmerie. La Commune avait confié la vente de ce bien à 2 agences. Le contrat étant devenu caduque avec l'une d'entre elles, il semble judicieux de confier la vente du logement en exclusivité à une seule agence, ce qui permettrait à celle-ci de pouvoir mener des actions commerciales plus poussées.

De plus, il est proposé d'autoriser l'agence à ramener le prix de vente de l'immeuble à 130 000 € net vendeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne mandat de vente avec exclusivité à l'agence immobilière Guy HOQUET pour vendre le logement n° 1 de l'ancienne Gendarmerie pour un montant de 130 000 € net vendeur. Le montant des commissions reste identique au mandat de vente précédent.

### **Mise en non-valeur sur le budget de la Commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Receveur Municipal n'a pu recouvrer des titres émis auprès d'une association en règlement de titres datant de plusieurs années (Liste n° 1340100532/2015)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la mise en non-valeur des titres irrécouvrables, pour un montant total de 450,00 €.

### Mise en non-valeur sur le service de l'Eau

Monsieur le Maire informe le Conseil que des titres émis auprès de certains redevables en règlement de leurs factures d'eau (Liste n° 1328290232/2015), n'ont pu être recouverts par le Receveur Municipal pour diverses raisons (créance minime, non solvable, parti sans laisser d'adresse ou autres, clôture d'actif, etc...).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la mise en non-valeur des titres irrécouvrables, pour un montant total de 1 480,38 €.

### Projet d'aménagements de sécurité rue des Tirelles et rue de la Gervaise

Suite à des constats effectués depuis plusieurs semaines, Monsieur le Maire informe le Conseil que de nombreux véhicules empruntent les rues des Tirelles et de la Gervaise en itinéraire de substitution pour éviter attentes aux feux tricolores Grande Rue. Ces automobilistes roulent parfois à une vitesse excessive et apportent un danger aux riverains et piétons empruntant ces voies.

Il est donc nécessaire de trouver des mesures pour sécuriser ces deux rues.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de retenir comme solution la mise en place de passages surélevés de type coussins berlinois. L'un d'entre eux sera installé devant la salle du Relais, rue des Tirelles, l'autre rue de la Gervaise à un emplacement qui sera défini en concertation avec les riverains de cette voie.

### Subventions Complémentaires Secours Populaire et Secours Catholique

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de régulariser l'accord des subventions à verser au Secours Populaire et au Secours Catholique sur l'exercice 2015. Les attributions sont respectivement de 100 € et 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

### Décision Modificative n° 3 du budget de la Commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires alloués sur le budget de la Commune.

<i>Section Fonctionnement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
6419 - Remboursement sur rémunérations		11 860 €
6541 - Mise en non-valeur	60 €	
6227 - Frais de contentieux	10 000 €	
6574 - Subvention exceptionnelle projet pédagogique école élémentaire	1 500 €	
6574 - Subventions complémentaires	300 €	
<b>Total</b>	<b>11 860 €</b>	<b>11 860 €</b>
<i>Section Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
2128 - Autres Agencements et aménagements	- 20 000 €	
21318 - Travaux de bâtiments Opération 118 : Accessibilité	- 11 500 €	
21318 - Travaux de Bâtiments Opération 127 : Eglise	- 5 000 €	
2128 - Autres Agencements et aménagements Opération 148 : Chemin piétonnier	20 000 €	
21318 - Autres Agencements et aménagements Opération 138 : Ateliers communaux	16 500 €	
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

## Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil d'un courrier de la Préfecture relatif au projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Loiret. Une décision sera à prendre lors du prochain conseil municipal.
- Un sondage est en cours auprès des parents des élèves fréquentant les écoles afin de recueillir leur avis pour la mise en place éventuelle du mode de règlement des factures des services scolaires par carte bleue via internet.
- La société NEXITY vient de lancer la consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement de la ZAC des Tirelles.
- La société de chasse doit procéder à l'entretien des haies situées sur le territoire communal. Certaines d'entre elles ont été détériorées. Un courrier sera adressé aux agriculteurs riverains pour rappeler l'intérêt de ces plantations et de leur demander de les respecter.
- La conférence sur le Loup organisée par la SAFO aura lieu dans la halle du château de Chamerolles dimanche 25 octobre.
- Il sera demandé aux associations de communiquer à la Mairie, avant la parution du prochain Chilleurs Info, les dates de leurs manifestations prévues en 2016.
- Une réunion de préparation du Téléthon aura lieu le 10 novembre à 20 h, salle de la Cour Gauthier.
- La cérémonie du 11 novembre 2015 se déroulera selon les horaires habituels, à savoir 10 h 30 au monument aux morts de Gallerand et départ de la Mairie vers le cimetière à 11 h 15.
- La prochaine réunion de la CCBG aura lieu à CHILLEURS, dans la salle du Relais, le 12 novembre 2015 à 18 h 30.
- La cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes électeurs aura lieu le samedi 14 novembre 2015 à 11 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

M.LEGRAND Gérard, Maire	M.BOUDIN Jean-Claude, 1 <sup>er</sup> adjoint	M. TARRON Bernard, 2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 <sup>ème</sup> adjoint	M. COLMAN Philippe, 4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 <sup>ème</sup> adjoint
M. LABRUNE Philippe  ABSENT	M.GOUEFFON Vincent  ABSENT	M. MALFOY Jean-Claude  ABSENT	Mme LOISEAU Christine	Mme BARBIER Cathy	
M .THAUREAUX DE LEVARE Philippe  ABSENT	Mme DEGUIL Catherine  ABSENTE	Mme PROSSER Isabelle	Mme LORENTZ Caroline  ABSENTE	M. DELARUE Mickaël	
Mme BURGOT Christelle  ABSENTE	Mme LE GOVIC Karine  ABSENTE	M.BOUDIN Sébastien  ABSENT			